



Le Président-directeur général

PDG/2019/ 

Roissy, le 

Déclaration annuelle de soutien au Pacte Mondial des Nations Unies

Groupe ADP a l'ambition, dans son secteur d'activité, d'être la référence mondiale en matière de responsabilité sociétale d'entreprise.

Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2003, Groupe ADP renouvelle son engagement à respecter et à promouvoir les 10 principes du Global Compact en matière de respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, de protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption dans le développement de nos activités.

Notre engagement en faveur des principes du Pacte Mondial et des Objectifs du Développement Durables (ODD) est détaillé dans notre Communication sur le Progrès.

Au nom de Groupe ADP, je suis heureux d'affirmer une nouvelle fois "We support the Global Compact".


Augustin de ROMANET